

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 3 mai 2023, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins de la maison numéro 62, rue Prince Henri à Helmsange :

Stationnement interdit

Le stationnement est interdit du mercredi 10 mai 2023 de 07.00 heures jusqu'au samedi 30 décembre 2023 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, dans la rue Pierre Conrardy, à partir de l'intersection de la rue Prince Henri, sur une longueur de 30 mètres, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

Accès interdit aux piétons (Signal C, 3g)

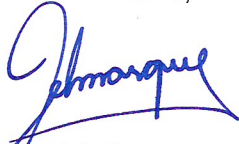
Du mercredi 10 mai 2023 de 07.00 heures jusqu'au samedi 30 décembre 2023 à 17.00 heures, suivant les besoins des travaux, l'accès du tronçon du trottoir de la rue Pierre Conrardy, du côté des maisons avec les numéros impairs, à partir de l'intersection de la rue Prince Henri, sur une longueur de 30 mètres, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter le trottoir du côté des maisons avec les numéros pairs.

Accès interdit à tous les véhicules (sens unique)

Suivant les besoins du chantier, l'accès du tronçon de la rue Pierre Conrardy entre le croisement avec la rue des Champs / Cité J.F. Kennedy jusqu'à l'intersection avec la rue Prince Henri est interdit aux véhicules du 10 mai 2023 de 07.00 heures jusqu'au samedi 30 décembre 2023 à 17.00 heures.

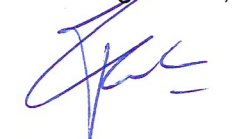
Walferdange, le 4 mai 2023.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber